

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU Mardi 26 Juin 2018

DELIBERATION N°2018-27

OBJET : Créations de postes et mise à jour du tableau des effectifs

Ont participé à la présente délibération :

COLLEGE DES COMMUNES

Administrateurs titulaires présents : M. IZARD, Mme HORN, MM. SAVELLI, CLEMENT, CARON-JOURDA, KARSENTI, Mme AMIEL, MM. TENE, LAVAL.

Administrateurs titulaires représentés par leurs suppléants : Mme MAUREL représentée par Mme ROQUABERT.

Administrateurs titulaires représentés par pouvoir : M. SOLERA représenté par Mme HORN, M. DESCLAUX représenté par M. SAVELLI, M. RASPEAU est représenté M. IZARD.

COLLÈGE DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

Administrateurs titulaires présents : Néant.

Administrateurs titulaires représentés par leurs suppléants : M. CALAS représenté par M. FONTES.

Administrateur titulaires représentés par pouvoir : M. CAPBLANQUET représenté par Mme AMIEL, Mme COUTTENIER représentée par M. TENE.

REPRÉSENTANTS DU DÉPARTEMENT

Administrateurs titulaires présents : Néant.

Administrateurs titulaires représentés par leurs suppléants : Néant.

Administrateurs titulaires représentés par pouvoir : Mme VOLTO représentée par M. CLEMENT.

Contenu délibération :

Le Président rappelle que conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil d'Administration de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services dans le respect des dispositions de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale.

Afin de maintenir la qualité des accompagnements proposés aux collectivités et établissements publics dans le services prévention et conditions de travail, le Président propose la création d'un poste de technicien principal de 1^{ère} classe et de deux postes de techniciens principaux de 2^{ème} classe, à temps complet.

Le Président précise que ces créations de postes sont comptabilisées avec le budget primitif 2018 voté par l'Assemblée le 23 janvier 2018.

Après discussion, le Conseil d'Administration décide à l'unanimité de créer les postes susvisés et de modifier en conséquence le tableau des effectifs qui est annexé à la présente délibération.

Fait à Labège,
Le 26 Juin 2018

Le Président,

Pierre IZARD

TABLEAU DES EFFECTIFS

GRADES	Effectifs budgétaires	Effectifs pourvus	Dont à temps non complet	Dont contractuels
TITULAIRES				
CATEGORIE A				
Directeur général des services	1	1	0	0
Directeur	2	1	0	0
Attaché hors classe	1	1	0	0
Attaché principal	4	4	0	0
Attaché	15	10	0	1
Ingénieur principal	2	2	0	0
Ingénieur	3	2	0	0
Attaché principal de conservation du patrimoine	1	1	0	0
Attaché de conservation du patrimoine	1	0	0	0
Médecins territoriaux hors classe	6	2	0	0
Médecins territoriaux 1 ^{ère} classe	10	7	0	1
Médecins territoriaux 2 ^{ème} classe	6	2	0	2
Infirmier en soins généraux hors classe	1	1	0	0
Infirmier en soins généraux de classe supérieure	2	2	0	0
Infirmier en soins généraux de classe normale	2	1	0	0
Psychologue	1	0	0	0
CATEGORIE B				
Assistant de cons° du patrimoine ppal de 1 ^{ère} classe	1	1	0	0
Rédacteur principal de 1 ^{ère} classe	6	4	0	0
Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe	8	7	0	0
Rédacteur	8	4	0	0
Technicien principal de 1 ^{ère} classe	4	2	0	0
Technicien principal de 2 ^{ème} classe	5	2	0	0
Technicien	5	1	0	0
CATEGORIE C				
Adjoint administratif principal 1 ^{ère} classe	22	21	0	0
Adjoint administratif principal 2 ^{ème} classe	34	18	1	0
Adjoint administratif	15	9	0	0
Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	0	0	0	0
Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	1	1	0	0
Adjoint technique	5	4	0	0
TOTAL	172	110	1	4